

## PROCES VERBAL CONSEIL DE FACULTE DU 29 JUIN 2020

	Présent-e	Représenté-e (procuration)	Absent-e Excusé-e
<b><u>Personnalités extérieures</u></b>			
Mme Sarah HOURTOULE, Premier président de la Cour d'appel de Douai ou sa représentante,	x		
Mme Evelyne MERCHEZ, représentante de syndicats	x		
M. Antony GAUTIER, représentant du Conseil municipal de Lille	x		
M. Nicolas LEBAS, vice-président, représentant du Conseil régional			x
M. Frédéric Baubé, Président du Centre de Formation Professionnelle des Avocats ou son représentant		Jean-Gabriel CONTAMIN	
M. Salvatore DEIANA, représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie			x
M. Charles Edouard MINET, représentant du Président de la Cour administrative d'appel de Douai			x
Madame Cécile PARENT-NUTTE, Directrice de l'Institut Régional d'Administration de Lille			x
<b><u>Enseignant-e-s collège A</u></b>			
M. Christian BEN LAKHDAR	X		
M. Vincent CATTOIR-JONVILLE	X		
Mme Sandrine CHASSAGNARD	X		
M. Jean-Gabriel CONTAMIN	X		
Mme Anne-Cécile DOUILLET	X		
Mme Christine LE CLAINCHE			x
M. Aymeric POTTEAU	X		
M. Denis VOINOT	X		
<b><u>Enseignant-e-s collège B</u></b>			
M. Thomas ALAM	X		
Mme Annick BERTRAND-MELHEM	X		
Mme Annie BOTTIAU	X		
M. Vincent DUPONT		Jean-Gabriel CONTAMIN	
M. Olivier FARDOUX	X		
Mme Frédérique LE DOUJET-THOMAS	X		
M. Barnaby PELL	X		
M. Gilles TOULEMONDE	x		

<b>Collège AITOS</b>			
Mme Christelle CATELAIN	X		
M. Jean-Christophe DERIAU	X		
Mme Violaine	X		
M. Younès HADDADI	X		
<b>Collège usagers</b>			
Mme Gersende COIFFARD		Jean Ricaux	
M. Christopher LESAGE			X
Mme Elise SPICHT			X
M. Jean RICAUX	x		
Mme Clémence MAHIEU		Jean Ricaux	
M. Christian MALENGELE			X
Mme Julie GUEDON			X
M. Aliocha JOUSSELIN			X
Mme Amina RHANIM	X		
M. Jules DE FORAS	X		
Mme Claire CATHELAIN	X		
M. Tomas KEBBATI	X		
<b>Membre avec voix consultative</b>			
Un représentant de l'Institut de Criminologie			x
M. Bernard BOSSU, co-directeur de l'Institut des Sciences du Travail			x
M. Louis de CARBONNIERES, directeur de l'Institut d'Etudes Judiciaires	X		
Mme Johanne SAISON, directrice de l'Ecole doctorale des sciences juridiques, politiques et de gestion	X		
M. Tony DELETTREZ, responsable du service de scolarité	X		
M. Jean-Charles LOUCHE, chef des services administratifs	X		
M. Jean-Jacques MARTEL, co-directeur de l'ICEU - ICH			X
Le directeur de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale			X
M. Jean-Philippe TRICOIT, co-directeur de l'Institut des Sciences du Travail			X

### **Approbation du principe de renommer la salle R0.06 en salle du Chevalier de Saint George**

OUI : 27
NON:0
BLANC : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Le principe de renommer la salle R0.06 en salle du Chevalier de Saint George est approuvé par le Conseil de Faculté

**Approbation du principe de renommer des amphithéâtres «  
Olympe Demarez » et/ou « Martha Desrumaux »**

OUI : 27

NON:0

BLANC : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Le principe de renommer des amphithéâtres Olympe Demarez et/ou Martha Desrumaux est  
approuvé par le Conseil de Faculté

## **Approbation du budget rectificatif n°2**

OUI : 27

NON:0

BLANC :0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Le budget rectificatif n°2 est approuvé par le Conseil de Faculté

## **Approbation de l'actualisation de la maquette ICEU/ICH**

OUI : 27

NON:0

BLANC : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

L'actualisation de la maquette ICEU/ICH est approuvée par le Conseil de Faculté

## **Approbation du principe de privilégier le présentiel et le faire savoir à l'Université (sous réserve que les conditions sanitaires le permettent)**

OUI : 28

NON:0

BLANC :0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Le principe de privilégier le présentiel et le faire savoir à l'université (sous réserve que les conditions sanitaires le permettent) est approuvé par le Conseil de Faculté

**Approbation du principe que les TD soit répartis 1 groupe 1 semaine et l'autre groupe la semaine suivante (si 50% présentiel)**

OUI : 28

NON:0

BLANC :0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Le principe que les TD soit répartis 1 groupe 1 semaine et l'autre groupe la semaine suivante est approuvé par le Conseil de Faculté

**Approbation du principe de faire des cours de 3h et de banaliser le vendredi après-midi**

OUI : 28

NON:0

BLANC : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1

Le principe de faire des cours de 3h et de banaliser le vendredi après-midi est approuvé par le Conseil de Faculté

**Approbation du calendrier universitaire 2020-2021**

OUI : 22

NON: 1

BLANC : 5

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Le calendrier universitaire 2020-2021 est approuvé par le Conseil de Faculté

**Approbation d'une motion concernant l'Arrêté du 3 avril 2020  
relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats  
inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence  
professionnelle et au diplôme universitaire de technologie »**

OUI : 15

NON:6

BLANC : 4

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

La motion concernant l'Arrêté du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie » est approuvée par le Conseil de Faculté

**MOTION :**

**Motion sur l'arrêté du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie adoptée par le Conseil de Faculté de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Lille réuni en distanciel – 30/06/2020**

Le Conseil de Faculté de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Lille, réuni le 29/06/2020 en distanciel, fait part de ses inquiétudes quant à l'« Arrêté du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie », en ce que cet arrêté pourrait mettre en cause les choix de défense du plurilinguisme et d'enseignements en langue spécifique qui sont ceux de la FSJPS.

Il demande :

- que la certification ne devienne pas l'objectif de l'enseignement des langues
- que chaque étudiant puisse choisir la langue dans laquelle il souhaite passer sa certification
- que l'obligation reste celle de passer cette certification et non pas de la réussir
- que le coût de l'inscription à la certification soit pris en charge par l'Etat
- et que cette certification puisse être réalisée via des organismes publics, y compris dans le domaine de spécialité des étudiants

## Approbation du calendrier de l'IPAG 2020-2021

OUI : 25

NON:0

BLANC : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Le calendrier de l'IPAG 2020-2021 est approuvé par le Conseil de Faculté

Professeur Jean-Gabriel CONTAMIN

Doyen de la Faculté

**ORIGINAL SIGNE**